



Changement des horaires car j'ai un changement familial

Par **Pedroso Julio Ana**, le **29/06/2017** à **19:27**

Bonjour j'ai un CDI, et je demandé changer mes horaires à partir de septembre, parce que mon bébé va à la crèche et mon mari va être en déplacement tout la semaine, et comme ça, je ne peux pas faire les horaires de 6h30 à 13h. Je demandé à mon patron le changement la réponse Impossible, mais dans mon contrat de travail ce écrit de donner connaissance de quelque changement familial, que ce le cas, mais ça ma était refuse... que je puis faire pour ça??? Cordialement et merci d'avance...

Par **P.M.**, le **29/06/2017** à **20:46**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si vous êtes à temps partiel ou complet et il faudrait savoir comment est rédigé le contrat textuellement à ce propos mais si de bonne foi, l'employeur ne peut pas satisfaire votre demande, il n'y a pas de recours possible...